

RÉDACTION
 ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Saint-Paul
 Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

1 mois	5 mois	1 an
Fr. 1 50	7 50	13 50
1 mois	5 mois	1 an
Fr. 1 50	7 50	13 50

On peut s'abonner à chaque bureau de poste. Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
 BUREAU DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
 Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.
La Suisse	20 »
L'Étranger	25 »
Réclames	50 »

la ligne
 son espace
 son espace

Nouvelles du jour

La *Correspondenza romana* publie, au sujet du prétendu voyage de l'archiduc Ferdinand d'Autriche à Rome, une note très grave qu'on dit avoir été écrite par le cardinal secrétaire d'Etat et que toute la presse italienne reproduit. En voici les passages les plus significatifs :

La question romaine est encore pendante, quoiqu'elle ait été résolue par l'une des parties dans son propre intérêt. L'autre partie a toujours protesté contre les faits accomplis, contre la force et pour le droit. C'est un fait solennel et notoire que le Saint-Siège maintient ses réserves, ses protestations et ses droits. Cela peut plaire ou déplaire, mais il serait puéril de le dissimuler ou de s'en étonner.

Egalement connue est la double forme principalement choisie par le Saint-Siège pour rendre solennelle et claire au monde entier sa propre attitude : le Pape ne sort pas du Vatican. Le Pape déclare, considère comme une offense à Lui et à l'Eglise une visite d'un chef d'Etat catholique ou de son représentant à la troisième Rome.

Si les conséquences de cet état de choses dépassent à quelques-uns, ils doivent s'en prendre à eux-mêmes ou à d'autres, mais jamais au Pape obligé à une attitude qui est pour Lui un devoir de conscience.

D'ailleurs, il est aussi tendancieux qu'infondé d'affirmer que cette attitude nuit beaucoup aux intérêts de l'Italie ; on sait qu'elle n'a pas empêché de longues alliances et des rapports toujours plus étroits.

Les deux faits démonstratifs de la protestation indéfectible du Pape consistant déjà en un précédent, qu'il ne serait pas sérieux de chercher des subterfuges et des souterrains pour ôter à la visite en question le sens d'une offense au Souverain Pontife et à l'Eglise catholique.

C'est à cause de cela que Pie X ne peut ne pas persévérer dans l'attitude et dans les déclarations de Son Prédécesseur sur une telle matière. C'est à cause de cela que la tentative de faire passer la visite archiducal comme acceptable ou tolérable par le Saint-Père, doit être regardée comme une vulgaire tromperie.

Ces déclarations vont soulever une grande rumeur en Italie. Les organes gouvernementaux et libéraux laissent déjà percer leur mécontentement. Le *Corriere della Sera* le prend de haut avec le Saint-Siège et l'on sent chez lui un profond dépit. Cette façon, dit-il, de considérer la situation du Pape vis-à-vis de Rome et de l'Italie révèle une grande étroitesse d'esprit politique ; elle ne change ni ne peut changer d'une ligne l'affirmation du droit national sanctionnée, par les événements du 20 septembre 1870. Si l'attitude du Pape nuit à quelqu'un, c'est au Vatican lui-même et à la grande majorité des catholiques italiens, qui pâtissent de la gêne dans laquelle le Vatican les met.

Il est évident que les catholiques italiens souffrent du conflit soulevé entre la Papauté et la nation au lendemain de la prise de Rome. C'est là une des conséquences inéluctables de la question romaine qui domine tout en Italie. Mais leur dévouement à la patrie ne leur fera jamais méconnaître les droits du Pape et de l'Eglise ni diminuer leurs sentiments religieux. Ils savent que, si le Pape demeure à Rome, la Papauté n'est pas une institution italienne, mais que, de droit divin, elle s'étend aux catholiques de tous les pays et qu'elle a besoin de son indépendance pour remplir sa divine mission. Or, personne n'ignore que la loi des garanties ne garantit rien, surtout aujourd'hui où les traités ne comptent plus. Le *Corriere* n'est pas sincère lorsqu'il affirme que la protestation du Pape laisse l'Italie parfaitement tranquille et que, si les chefs des Etats catholiques ne viennent pas à Rome, le prestige italien n'en subit aucun dommage. On sait que le monde officiel en est très humilié et qu'il se dépense en efforts inutiles pour contrecarrer le Saint-Siège.

L'incident de Casablanca, que l'Allemagne vient de rejouer d'une façon si inopportune, pour avoir, semble-t-il, toujours une querelle internationale à vider, a deux aspects bien distincts.

Rappelons que, le 25 septembre dernier, un détachement de troupes françaises du corps d'occupation de Casablanca reprit par la force six soldats de la légion étrangère qui avaient déserté et qui, protégés par les agents consulaires allemands, allaient s'embarquer sur un navire allemand. Des coups furent échangés ; les Français eurent gain de cause ; ils reprisent leurs déserteurs, qu'ils emprisonnèrent.

Le rapport français et le rapport allemand sur les diverses circonstances de ce fait étaient fort différents. On ne sait à l'heure qu'il est où se trouve la version qui se rapproche le plus de la vérité. Les deux gouvernements tombèrent d'accord, le 16 octobre, pour soumettre à un arbitrage les difficultés résultant de l'incident du 25 septembre.

On pouvait penser que la question de droit et la question de fait devaient être soumises à l'appréciation des mêmes arbitres. Mais l'Allemagne, aujourd'hui, veut sérier les deux questions, ne porter que la première devant le tribunal d'arbitrage, et préjuger la seconde en demandant que la France admette que les soldats français ont eu tort dans leurs procédés vis-à-vis des membres de l'autorité consulaire allemande de Casablanca, qu'ils auraient maltraités.

Il aurait mieux valu réunir les ordres de choses différents, et, pendant que la Cour aurait examiné le point de droit international, le souvenir des circonstances de l'incident se serait un peu émoussé et l'on aurait fini par un cordial accord de justice de paix.

On peut encore espérer que l'Allemagne se raviserait, dira une fois de plus qu'on l'a mal comprise et que les deux nations iront en toute confiance au tribunal de la Haye, pour lui soumettre ce cas théoriquement fort intéressant : le général français pouvait-il reprendre, même par la force, sur le territoire occupé, ceux de ses soldats qui cherchaient à s'enfuir ? Le consul allemand pouvait-il couvrir de sa protection, sur le territoire marocain, ceux de ses nationaux qui le demandaient ?

On sait que des six déserteurs, trois seulement étaient Allemands ; les trois autres étaient un Polonois, un Autrichien et un Suisse. L'Allemagne a déjà reconnu que son consul n'avait pas à faire bénéficier les trois derniers de la protection allemande. Mais c'est autour des trois premiers que se limite le débat. Les dernières nouvelles nous portent à croire que ce débat restera pacifique.

Dans l'incident de Casablanca, il ne faut pas oublier que, si les officiers et les soldats français se sont montrés un peu vifs contre les Allemands, lors de la capture des légionnaires déserteurs, ils étaient irrités depuis longtemps par les agissements d'une agence allemande de désertion installée à Casablanca par un gros commerçant. Des hommes à sa solde s'achouaient avec des légionnaires, les invitaient à boire, leur faisaient oublier l'heure de rentrer à la caserne et leur disaient que, pour éviter les punitions qui les attendaient, il valait mieux ne pas rentrer du tout. Alors arrivaient les promesses : on les habillerait, nourrirait ; on les cachera, on les pourvoierait d'argent, et, au passage du premier paquebot allemand, on les embarquerait. C'est ainsi que 200 légionnaires allemands désertèrent.

Cette entreprise de désertion a son siège à Cologne. Elle s'appelle la Ligue allemande contre la légion étrangère française. Elle n'a jamais manqué de se glorifier des désertions

qu'elle avait procurées et elle disait chaque fois qu'elle donnerait encore plus d'extension à son activité.

A l'ouverture du Landtag prussien, Guillaume II a annoncé qu'il serait procédé à une réforme électorale dans le sens de la garantie du secret du vote.

La presse des hobereaux fait une campagne contre cette réforme, capable d'ébranler les assises traditionnelles du parti qui est le plus sûr soutien de la couronne. En d'autres termes, l'élection de plusieurs députés conservateurs protestants serait compromise, si l'on ne pouvait, par le vote public, influencer les suffrages des électeurs. Les hobereaux de l'Allemagne du Nord sont très irrités contre l'empereur, qui a menacé leurs positions en voulant être juste. Le principe de ces ultramonarchistes revient à dire : « Vive le monarque absolu pourvu qu'il fasse nos quatre volontés ! »

L'affaire de Casablanca

(De notre correspondant de Paris.)

5 novembre.

Sommes-nous revenus au printemps de 1905 ? M. Delcassé, paraît-il, conteste l'analogie. Il y a trois ans et demi, le gouvernement impérial refusait la conversation avec lui et ce fut seulement après son départ que se négocièrent les préliminaires d'Algésiras. Or, il y a, en ce moment, un dialogue engagé entre la Wilhelmstrasse et la quai d'Orsay, et il ne s'agit nullement de la démission de M. Pichon. C'est vrai. Reste néanmoins entre les deux situations une ressemblance, et fâcheuse. Elle se trouve dans la tension de nos rapports avec nos voisins d'outre-Vosges. Non, certes, qu'une menace de rupture apparaisse déjà. M. Jaurès, avec qui nous sommes rarement d'accord, nous semble, cette fois, dire juste : « L'hypothèse d'un conflit... à propos d'un incident de Casablanca serait si monstrueuse que notre esprit ne peut pas s'y arrêter un moment. »

Laissons donc, comme invraisemblable, cette éventualité extrême. Le débat est sur le terrain diplomatique ; il y restera. Personne, dans le monde, ne peut contester que notre position n'y soit excellente.

Les faits sont connus : six déserteurs de la légion étrangère arrêtés et ramenés par des soldats français, au moment où ils allaient, sous la protection d'agents consulaires allemands, s'embarquer à bord d'un navire allemand. Cela ne se fit pas sans violence, et il y eut des coups échangés. Ce vif incident parut d'abord devoir se régler sans trop de peine entre les deux gouvernements. A Berlin comme à Paris, on gardait son sang-froid. Des enquêtes se poursuivaient, des rapports détaillés et précis étaient attendus. Ils arrivèrent. Par malheur, ils se contredirent. Comment s'étaient comportés nos soldats à l'égard des agents impériaux ? En quels termes les avaient-ils interpellés ? Dans quelle mesure les avaient-ils violentés ? Sur ces points, les témoignages différaient, selon qu'ils étaient allemands ou français.

Quelque chose, cependant, était acquis : sur les six déserteurs, il n'y avait que trois sujets de l'empereur. A quel titre les trois autres avaient-ils donc pu réclamer la protection allemande ? C'est dans ces conditions que le prince de Bülow proposa d'en référer à la cour de La Haye. Nous acceptâmes aussitôt cette solution. Il y a de cela trois semaines. Ainsi les deux parties s'étaient dessaisies de l'affaire, l'abandonnant aux arbitres, et il ne semblait pas que l'une d'elles y pût retrouver matière nouvelle à discussion, préalablement à la procédure devant le tribunal international.

Or, voici qu'après ce compromis, la Wilhelmstrasse a prétendu se reprendre et en restreindre la portée. Dans le différend qui en fait l'objet, le prince de Bülow voudrait que les juges de La Haye n'eussent à examiner que le point de droit, le point de fait redevenant sujet à débat direct entre les deux gouvernements. Pourquoi ce changement d'attitude ? Et comment justifier ce procédé insolite ? Est-il d'usage, en effet, qu'on vienne, après coup, distraire telle ou telle portion d'un litige remis à une juridiction de part et d'autre acceptée ? Il nous semble donc que le revirement subit de la diplomatie impériale ne peut guère trouver en l'Europe d'approbateurs.

Encore n'avons-nous pas tout dit. A ses réserves sur le point de fait, l'Allemagne joint une demande encore plus imprévue. Elle désire que des regrets lui soient exprimés au sujet des prétendues violences de nos soldats sur la personne de ses agents ; après quoi elle consentirait à blâmer son consul. Et, s'il fallait s'en rapporter à certaines correspondances, elle verrait là son honneur engagé. Avant de l'avoir lu dans des textes officiels, nous nous refusons à y croire. Des bruits, aujourd'hui commentés par des feuilles alarmistes, couraient hier au Palais-Bourbon. On annonçait le départ possible du prince Radolin. Les choses, certainement, n'en sont pas là. S'aggraveront-elles ? Il suffirait, pour tout arranger, d'un retour d'équité — oserons-nous dire d'un retour de bon sens ? — à Berlin. Après ses tout récents ennuis, qui sont encore ennus actuels, le gouvernement de Guillaume II souhaite apparemment une diversion. On dit et il semble qu'il la cherche à nos dépens. Nous ne sommes pas disposés à lui procurer le succès dont il a besoin.

LETTRE DE GENÈVE

Avant le ballottage

5 novembre.

Dés maintenant, les situations sont nettes, et l'on peut enfin savoir à quoi s'en tenir sur la situation des partis, le 8 novembre.

La droite s'affirmera sur le nom des deux candidats de sa liste qui n'avaient pas triomphé au premier tour. La chose était prévue, bien qu'il eût été question de remplacer M. Bonnet, qui offrirait de se désister, par un autre candidat, dont l'élection fut plus certaine, au besoin un radical modéré ; on avait parlé, à ce sujet, d'une candidature de M. le professeur Borel, ancien député de Neuchâtel, d'ailleurs vite démentie.

Le parti démocratique fera donc certainement élire M. Georg, à qui il ne manquait au premier tour qu'un petit nombre de voix et qui jouit d'une popularité que lui méritent bien sa grande érudition en matière commerciale et son inlassable activité. Quant à M. Bonnet, il a autrefois déjà obtenu la majorité dans des scrutins de ballottage, et il peut être sûr que la droite unanime se comptera sur son nom, quelque modeste qu'il soit.

La situation n'était pas aussi simple pour le parti radical. Par principe, si nous en croyons le *Journal de Genève*, et en tout cas, par intérêt, il a décidé de repêcher M. Schaefer. Mais les chefs radicaux ne se font pas d'illusions sur son succès. Un candidat n'est pas billé par deux cents électeurs sans que les leaders d'un parti y voient une indication précieuse. Mais leur raisonnement est bien simple : l'élection de M. Georg étant assurée, nous ne risquons rien à lui opposer M. Schaefer, qui ralliera d'ailleurs en faveur de notre candidat toute la masse des électeurs socialistes.

Quant aux multiples dissidences radicales, elles n'ont pas consenti à se rallier. Les *philiberts* s'abstiendront, avec recommandation énergique de ne voter pour aucun des candidats officiels. Les jeunes-radicaux, qui donnent un exemple déplorable de mépris des intérêts généraux, ont déclaré voter une guerre à mort à tous les candidats radicaux, tant qu'on n'accordera pas un siège à M. Willemin, et ils s'apprêtent à marcher comme un seul homme contre M. Perréard.

Par qui donc est soutenu celui-ci ? Par les indépendants, qui paraissent bien avoir le flair des situations, en rompant, en faveur de la droite, l'équilibre qu'ils avaient réalisé au premier tour. Ils adjoignent M. Georg à M. Perréard, présentant une liste complète qui a beaucoup de chances de passer, au second tour, comme elle avait passé au premier, à l'exception de M. Perréard.

La bataille de dimanche présente

de régler à l'amiable ce malencontreux incident, porteraient la majorité des points litigieux devant une juridiction arbitrale. Mais avant d'en arriver là, les deux gouvernements exprimeront leurs regrets réciproques de ce que l'incident se soit produit. Le gouvernement français déclarerait regretter que les soldats français soient intervenus avec violence dans l'exercice des fonctions de l'agent consulaire allemand.

De son côté, le gouvernement allemand déclarerait regretter que son agent consulaire à Casablanca n'ait pas toujours observé les précautions nécessaires en décernant des saut-conduits. Ce serait la formule sur laquelle le gouvernement allemand désirerait qu'on s'entendît. Il ne s'agirait donc nullement d'excuses et moins encore, comme l'ont dit certains journaux, d'une démarche des officiers français de Casablanca auprès de l'agent consulaire allemand de cette ville en vue de s'excuser de leur attitude. Il ne s'agit que d'une question de regrets exprimés au même titre.

L'un et l'autre gouvernement déclareraient regretter que l'incident ait pu se produire. C'est là un point de vue connu depuis plus de deux semaines du gouvernement français qui en a été informé tout au commencement de la deuxième semaine d'octobre et avant la publication des déclarations de l'empereur dans le *Daily Telegraph*.

Il ne faudrait pas que l'opinion française crût à une influence aggrave de l'incident par la publication des déclarations de l'empereur.

Il résulte de tous ces communiqués que la France et l'Allemagne sont à peu de chose près tombées d'accord, en fait, sur une formule consistant en des regrets réciproques.

LETTRE DE GENÈVE

Avant le ballottage

5 novembre.

Dés maintenant, les situations sont nettes, et l'on peut enfin savoir à quoi s'en tenir sur la situation des partis, le 8 novembre.

La droite s'affirmera sur le nom des deux candidats de sa liste qui n'avaient pas triomphé au premier tour. La chose était prévue, bien qu'il eût été question de remplacer M. Bonnet, qui offrirait de se désister, par un autre candidat, dont l'élection fut plus certaine, au besoin un radical modéré ; on avait parlé, à ce sujet, d'une candidature de M. le professeur Borel, ancien député de Neuchâtel, d'ailleurs vite démentie.

Le parti démocratique fera donc certainement élire M. Georg, à qui il ne manquait au premier tour qu'un petit nombre de voix et qui jouit d'une popularité que lui méritent bien sa grande érudition en matière commerciale et son inlassable activité. Quant à M. Bonnet, il a autrefois déjà obtenu la majorité dans des scrutins de ballottage, et il peut être sûr que la droite unanime se comptera sur son nom, quelque modeste qu'il soit.

La situation n'était pas aussi simple pour le parti radical. Par principe, si nous en croyons le *Journal de Genève*, et en tout cas, par intérêt, il a décidé de repêcher M. Schaefer. Mais les chefs radicaux ne se font pas d'illusions sur son succès. Un candidat n'est pas billé par deux cents électeurs sans que les leaders d'un parti y voient une indication précieuse. Mais leur raisonnement est bien simple : l'élection de M. Georg étant assurée, nous ne risquons rien à lui opposer M. Schaefer, qui ralliera d'ailleurs en faveur de notre candidat toute la masse des électeurs socialistes.

Quant aux multiples dissidences radicales, elles n'ont pas consenti à se rallier. Les *philiberts* s'abstiendront, avec recommandation énergique de ne voter pour aucun des candidats officiels. Les jeunes-radicaux, qui donnent un exemple déplorable de mépris des intérêts généraux, ont déclaré voter une guerre à mort à tous les candidats radicaux, tant qu'on n'accordera pas un siège à M. Willemin, et ils s'apprêtent à marcher comme un seul homme contre M. Perréard.

Par qui donc est soutenu celui-ci ? Par les indépendants, qui paraissent bien avoir le flair des situations, en rompant, en faveur de la droite, l'équilibre qu'ils avaient réalisé au premier tour. Ils adjoignent M. Georg à M. Perréard, présentant une liste complète qui a beaucoup de chances de passer, au second tour, comme elle avait passé au premier, à l'exception de M. Perréard.

La bataille de dimanche présente

beaucoup plus de clarté que la précédente. C'est la droite contre la gauche, le parti indépendant donnant une main de chaque côté. Si le *Genève* devait être battu une seconde fois, il y aurait pour lui de quoi désespérer de la situation. Mais on peut prévoir que le succès de son candidat radical sera de nature à lui faire oublier l'échec de son candidat socialiste, sur lequel il lui suffira, pour se mettre en règle avec ses scrupules, de jeter, telles des fleurs funèbres ou des pelletées de terre, quelques bonnes paroles émus et platoniques.

Note de la Réd. — D'après les dernières nouvelles, nous savons que le scrutin de dimanche se présente fort bien pour M. Perréard. L'honorable magistrat est sympathique à tous ; c'est une personnalité et un caractère. Quand il a une idée qu'il croit juste, il la défend avec intelligence, cœur et énergie. Si son indépendance d'allures a pu lui aliéner quelques sympathies, elle lui en a gagnés d'autres plus nombreuses.

ÉTRANGER

LE VATICAN ET M. TAFT

Le Vatican, maudé-t-on de Rome, accueille avec satisfaction l'élevation de M. Taft à la présidence des Etats-Unis. Aux Etats-Unis, M. Taft s'est toujours montré favorable aux catholiques. Lorsqu'il s'est agi de la question des biens des congrégations dans les Philippines, M. Taft a tenu parole et a fait droit aux revendications de Léon XIII. Le gouvernement américain a liquidé libéralement la situation et a établi un régime ecclésiastique conforme aux vœux du Saint-Siège.

Dans une allocution adressée autrefois à Léon XIII, M. Taft a déclaré que la république américaine protège les droits, la liberté et l'exercice du culte catholique beaucoup plus libéralement que d'autres Etats qui s'inspirent de concordats anachroniques.

MORT D'UN PRÉSIDENT DE RÉPUBLIQUE

Don Tomas Estrada Palma, premier président de la République de Cuba, est mort hier jeudi à Santiago.

Il était né à Bayamo, en 1835, et avait fait la guerre de l'indépendance contre l'Espagne. Il fut fait prisonnier et déporté.

Bientôt gracié, il se fit recevoir du parti révolutionnaire de Cuba. Après la guerre hispano-américaine et la proclamation de l'autonomie de l'île par les Etats-Unis, Tomas Estrada Palma fut élu président de Cuba par le congrès unanime.

Il avait été réélu en 1906.

Tension austro-russe

Les journaux de Saint-Petersbourg disent que l'attitude « manifestement provocatrice » prise par l'Autriche ces jours derniers est une sérieuse menace pour la paix, car la situation est telle que toute démonstration militaire peut allumer une guerre fatale.

Les journaux ajoutent que, dans le cas de sanglantes complications, l'Autriche serait la première à souffrir de la congestion.

La *Gazette de la Bourse* insiste pour que les gouvernements russe, français et anglais fassent des représentations à Vienne.

La Russie et l'Angleterre en Perse

Les ambassadeurs de Russie et d'Angleterre ont appuyé la requête envoyée télégraphiquement au schah, de Tabriz, et demandant l'amnistie pour les populations de l'Azerbeïdjan, ainsi que le droit pour elles de prendre part aux élections du Mejlis. Les ambassadeurs ont insisté pour qu'on bâtit la promulgation de la nouvelle loi électorale, afin que le Parlement puisse s'ouvrir le 14 novembre.

Scandale militaire en Russie

Un grand nombre d'officiers seraient compromis dans une grave affaire d'espionnage.

Le colonel Jofsof et le lieutenant Erschoff se seraient suicidés au sujet de cette affaire. Le général Houvaïsky a été arrêté et quatorze amiraux compromis vont démissionner.

LA CRISE DE LA CHANCELLERIE ALLEMANDE

On mande de Berlin au Temps : Les interpellations au Reichstag...

Pointure chauvine

Parmi les sujets d'entretien dans les couloirs du Reichstag allemand...

La mort du peintre Hébert

Le peintre français Hébert, membre de l'Institut et grand croix de la Légion d'honneur...

EN EGYPTÉ

Congrès international d'Archéologie classique au Caire. Au printemps 1909 un Congrès international d'Archéologie classique...

Nouvelles diverses

Mgr Amette, archevêque de Paris, a présidé hier jeudi matin la messe du Saint-Esprit...

Echos de partout

ALCOOLISME ET SUCRERIES. On a remarqué que le goût pour le sucre et les sucreries ne se trouvait jamais associé à la funeste passion pour l'alcool...

ENCORE LE CARDINAL MATHIEU

Au temps où il était archevêque de Toulouse, le cardinal Mathieu arriva un jour, inconnu, dans une église de son diocèse pendant les vêpres.

POUR DÉCOUVRIR LES SOURCES

Des expériences sur la recherche des sources et des eaux souterraines viennent d'être faites grâce au concours du service des eaux de la ville de Paris...

MOT DE LA FIN

— Je n'ai plus d'argent ! — Mais... tu as ton oncle. — Mon oncle... Tu ne le connais pas... Un caractère pointu et d'une humeur ! — Dis donc ! C'est un furoncle, alors !

Confédération

Le fractionnement de l'armée. On nous écrit de Berne : L'avant-projet de fractionnement de l'armée...

GRISONS

Ajournerement. — Le Grand Conseil a décidé d'ajourner le débat sur le subventionnement des malades pauvres et d'attendre la mise en vigueur de l'assurance fédérale.

VAUD

Chapelle de Guillaume Tell à Montbenon. — La municipalité de Lussance vient d'ouvrir un concours d'idées entre tous les architectes, sculpteurs et artistes peintres...

TESSIN

Décès. — On annonce la mort, à l'âge de 94 ans, du Dr Antonio Gabriel, docteur des habitants de Lugano...

FRIBOURG

Accident d'automobile. — Hier jeudi après midi, deux messieurs, le directeur de la fabrique d'automobiles d'Olten, M. Wynn et son chauffeur, nommé Ziegerli...

Taux d'escompte. — Les taux d'escompte de la Banque nationale suisse sont sans changement : escompte 3 1/2 % ; avances sur titres 4 % ; avances sur obligations non dénoncées 3 1/2 % ; avances sur or 1 %.

Mise au point. — Nous avons lu avec surprise, dans les comptes rendus des journaux de la Suisse allemande relatifs à l'assemblée des délégués de l'Association catholique...

VALAIS

Exposition industrielle cantonale. — Il s'est constitué, sous la dénomination d'Association de l'exposition cantonale industrielle de Sion 1909, une association qui a son siège à Sion et prendra fin avec le règlement final de l'exposition.

ZOUG

La concurrence déloyale. — Le Grand Conseil a refusé d'entrer en matière sur un projet de loi destiné à combattre la concurrence déloyale...

BALE

Grand Conseil. — Le Grand Conseil a pris en considération une motion de la fraction radicale concernant la protection des enfants abandonnés...

GENÈVE

La candidature Perréard. — Le Genevois, dans un article consacré aux mérites de M. Perréard, conseiller d'Etat, candidat au Conseil national...

SAINT-GALL

Assurance vieillesse. — Sur la proposition du département de police, le Conseil d'Etat propose au Grand Conseil la création d'un fond d'assurance pour l'introduction de l'assurance générale contre la vieillesse et l'invalidité.

GRISONS

Pour les débiteurs. — Le Conseil d'Etat soumet au Grand Conseil un projet de révision de la loi concernant le taux de l'intérêt des dettes hypothécaires...

GRISONS

Ajournerement. — Le Grand Conseil a décidé d'ajourner le débat sur le subventionnement des malades pauvres et d'attendre la mise en vigueur de l'assurance fédérale.

VAUD

Chapelle de Guillaume Tell à Montbenon. — La municipalité de Lussance vient d'ouvrir un concours d'idées entre tous les architectes, sculpteurs et artistes peintres...

TESSIN

Décès. — On annonce la mort, à l'âge de 94 ans, du Dr Antonio Gabriel, docteur des habitants de Lugano...

FRIBOURG

Accident d'automobile. — Hier jeudi après midi, deux messieurs, le directeur de la fabrique d'automobiles d'Olten, M. Wynn et son chauffeur, nommé Ziegerli...

de ces chambrettes est en forme de coupe; ses parois et son plafond sont en zinc ondulé.

L'absinthé. — Le Conseil d'Etat vient d'adopter le règlement d'application de la loi interdisant la vente au détail de l'absinthé.

Article premier. — Est interdite, dans le canton de Vaud, la vente en détail : 1. De toute liqueur contenant de l'essence d'absinthé ou son principe actif...

VALAIS

Exposition industrielle cantonale. — Il s'est constitué, sous la dénomination d'Association de l'exposition cantonale industrielle de Sion 1909, une association qui a son siège à Sion et prendra fin avec le règlement final de l'exposition.

ZOUG

La concurrence déloyale. — Le Grand Conseil a refusé d'entrer en matière sur un projet de loi destiné à combattre la concurrence déloyale...

BALE

Grand Conseil. — Le Grand Conseil a pris en considération une motion de la fraction radicale concernant la protection des enfants abandonnés...

GENÈVE

La candidature Perréard. — Le Genevois, dans un article consacré aux mérites de M. Perréard, conseiller d'Etat, candidat au Conseil national...

SAINT-GALL

Assurance vieillesse. — Sur la proposition du département de police, le Conseil d'Etat propose au Grand Conseil la création d'un fond d'assurance pour l'introduction de l'assurance générale contre la vieillesse et l'invalidité.

GRISONS

Pour les débiteurs. — Le Conseil d'Etat soumet au Grand Conseil un projet de révision de la loi concernant le taux de l'intérêt des dettes hypothécaires...

GRISONS

Ajournerement. — Le Grand Conseil a décidé d'ajourner le débat sur le subventionnement des malades pauvres et d'attendre la mise en vigueur de l'assurance fédérale.

VAUD

Chapelle de Guillaume Tell à Montbenon. — La municipalité de Lussance vient d'ouvrir un concours d'idées entre tous les architectes, sculpteurs et artistes peintres...

TESSIN

Décès. — On annonce la mort, à l'âge de 94 ans, du Dr Antonio Gabriel, docteur des habitants de Lugano...

FRIBOURG

Accident d'automobile. — Hier jeudi après midi, deux messieurs, le directeur de la fabrique d'automobiles d'Olten, M. Wynn et son chauffeur, nommé Ziegerli...

SUISSE

Accident d'automobile. — Hier jeudi après midi, deux messieurs, le directeur de la fabrique d'automobiles d'Olten, M. Wynn et son chauffeur, nommé Ziegerli...

Malade. — A Berne, trois pauvres enfants, dont les parents se trouvaient loin de la maison, virent altérer un poble. L'un d'eux, un garçonnet de cinq ans et demi, versa du pétrole dans le feu...

Scalpie. — Une jeune fille, domestique de campagne à Saint-Geroge, âgée de 20 ans, Mlle Piot, occupée jeudi après midi à la mécanique à battre, a été saisie par la cheville par une courroie de transmission et a été complètement scalpée de la nuque au front.

LE TEMPS

Sur la station météorologique, des chutes de neige assez importantes se sont produites depuis la nuit dernière dans la région orientale de l'Europe depuis le sud de la mer Baltique jusqu'à la Hongrie. La température est descendue un peu au-dessous de zéro.

FRIBOURG

L'« Indépendant » et le Heimatschutz. — L'Indépendant a reçu du Heimatschutz la lettre suivante :

Le comité soussigné vous prie d'accueillir dans votre estimable journal les lignes qui suivent :

1. — On nous accuse d'une intervention tardive, mais l'entrée en lice du Heimatschutz fribourgeois, dans la question de la Sarine, ne date pas de la conférence que M. l'ingénieur Maurer lui a donnée le 24 octobre.

2. — Le représentant de notre Comité avait eu précédemment, il est évident, cette époque, plus d'un entretien avec M. Maurer. Il lui fut fait part d'un certain nombre d'observations et de desiderata dont cet ingénieur a bien voulu tenir compte.

3. — Dans la conférence qui a été donnée au Heimatschutz, M. Maurer a satisfait notre premier désir, puisqu'il nous a exposé les plans au complet; il a satisfait dans une certaine mesure le second, car les plans qu'il nous a soumis présentent par rapport au projet primitif, plus d'une amélioration de nature esthétique. Nous avons donc, on le voit, obtenu déjà des résultats positifs et tangibles. Peut-être seuls en douter les gens qui n'ayant pas vu les plans et ayant négligé notre invitation, ignorent en somme où en est la question.

4. — La section fribourgeoise du Heimatschutz a été fondée pour donner à l'opinion publique le moyen de se faire entendre librement en matière esthétique, pour la doter d'un organe et d'un centre d'informations. Si le public néglige les moyens que nous lui fournissons, ce n'est pas notre faute. Si la réunion publique, si la discussion contradictoire que nous avions organisée n'ont pas donné le résultat que votre correspondant semble regretter, nous n'y pouvons rien. Cela tient au fait que le public fribourgeois, ses hygiénistes et ses techniciens, n'ont pas cru devoir saisir l'occasion qui leur était offerte de prendre une connaissance exacte du projet, de le discuter loyalement, en connaissance de cause et sans passion.

L'assemblée du 24 octobre n'a compté que 19 participants; les médecins brillèrent par leur absence; la technique y était représentée par un seul ingénieur, non fribourgeois. Le projet de l'Etat compte dans notre ville plusieurs adversaires déclarés; la plupart étaient absents, les présents n'ont pas ouvert la bouche. Une seule personne — un membre de notre Comité — a pris, pour demander à M. Maurer un complément d'informations, la parole offerte à tous à plusieurs reprises. Cette personne a posé à l'ingénieur de l'Etat une série de questions auxquelles celui-ci a répondu à la satisfaction de son interlocuteur. Si quelqu'un n'était pas satisfait, il n'aurait qu'à interroger à son tour.

FRIBOURG

L'œuvre de Heimatschutz est limitée, elle n'est pas sans utilité, et la population de noire ville devrait nous soutenir, au lieu de nous abandonner pour nous blâmer ensuite. Elle devrait nous appuyer d'autant plus que notre mode d'agir paraît le bon, puisque nos démarches, loin d'être repoussées, ont produit — nous l'avons montré — un résultat positif.

6. — La section fribourgeoise du Heimatschutz a le sentiment de s'inspirer, en cette affaire, de l'attitude générale de la grande ligue suisse à laquelle elle appartient et qui évite soigneusement de mêler à ses interventions les questions personnelles et les oppositions stériles. Avant de procéder, elle s'entoure de toutes les informations et entend les parties opposées. Nous faisons de même; sans s'illusionner de ce qu'il est encore possible d'obtenir, le Heimatschutz continuera à multiplier ses efforts pour que le paysage merveilleux de la ville de Fribourg subisse, du fait de travaux projetés, le moins possible de dommage.

Mais, on pourra écrire contre nous ce qu'on voudra; jamais, en aucune affaire, nous ne consentirons à agir avant d'avoir examiné.

Nominations ecclésiastiques

M. l'abbé Jules Romanens, curé du Locle, est nommé curé de Montbovon.

Concert Tracey-Lévy

Nous rappelons que c'est ce soir, vendredi 6 novembre, à 8 1/2 h., qu'aura lieu à la salle de la Grenette le concert donné par Mlle Minnie Tracey, cantatrice, et M. Lazare Lévy, pianiste. Nous avons publié hier le très intéressant programme de ces deux artistes. Souhaitons leur une salle comble pour les applaudir comme ils le méritent.

Tireurs fribourgeois

Comme on l'a déjà annoncé, dimanche 8 novembre aura lieu à Guin la cérémonie de clôture des concours de sections organisées cette année dans les districts. Voici le programme : De 3 à 4 heures, distribution des couronnes et diplômes. Productions de la musique de Guin, qui veut bien prêter son concours. A 4 heures, cortège. A 5 heures, réunion familière dans la grande salle du buffet de la gare. On compte sur une forte participation des sections avec leurs bannières et sur la présence de nombreux tireurs.

DERNIERE HEURE

Les conférences de la Grenette

LA GRAPHOLOGIE PSYCHOLOGIQUE

Le comité des conférences de la Grenette s'est réuni, pour la première fois, le 3 novembre...

Après un hommage rendu à Michon, le fondateur de la Société de graphologie, dont on vient de célébrer le centenaire...

Etudiant le mouvement de l'écriture chez les diverses races humaines, le conférencier examine les trois phases du mouvement graphique...

Le graphisme (écriture autographe habituelle de quelqu'un) est le résultat du jeu de ces trois facteurs...

Le graphologue observe les déviations et les déformations apportées par l'écrivain aux alphabets appris...

Il classe les dominantes (caractères primordiaux de chaque graphisme) d'après cinq ordres de recherches...

Pour faciliter la compréhension de cette classification, un petit tableau, reproduisant les ordres de recherches...

La coordination des résultats fait apparaître l'harmonie ou le déséquilibre comme résultante générale des dominantes...

Une cinquantaine de projections, illustrant la conférence, font défiler devant l'auditoire des autographes de célébrités contemporaines...

C'est ainsi que M. Depoin a photographié, pour ainsi dire, au moyen de quelques lignes d'écriture...

Cette causerie, substantielle et si neuve par tant de côtés, a valu au public, qui a manifesté par d'unanimes applaudissements sa satisfaction de cette excellente inauguration...

Fribourg au Parlement français. — Dans la discussion du projet de loi concernant l'abolition de la peine de mort...

Un vétérân. — On a enterré à Saint-Sylvestre, le jour des morts, un vétérân du Sonderbund...

Office cantonal du travail. — Pendant le mois d'octobre, 396 ordres pour hommes ont été remis à l'Office du travail...

le public de notre ville ne s'aurait-il manqué de lui témoigner sa sympathie et sa gratitude...

Etudiants bulgares. — La société des étudiants bulgares de notre Université s'est reconstituée le 3 novembre...

Alemannia. — L'Alemannia, section allemande des Etudiants suisses de notre Université...

Polyécrite et les Plaidiers. — Rappellent que la représentation des deux chefs-d'œuvre du répertoire...

Cours de sténographie. — Le cours de sténographie aura lieu, pendant le présent semestre d'hiver...

Notre Ecole d'agriculture. — Les cours de l'Ecole d'agriculture sont fréquentés cette année par 184 élèves...

Legs pieux. — Il y a une quinzaine de jours mourait à Ueberstorff une pieuse chrétienne...

Les soldats neuchâtelois en pays de Gruyère. — M. le major Schinz, commandant du bataillon neuchâtelois...

De retour du service militaire, je me sens pressé de vous adresser la présente, pour vous remercier encore une fois personnellement...

Si la troupe était toujours reçue comme elle l'a été à Broc, l'antimilitarisme, qui est bien plus souvent qu'on ne le croit le résultat des privations et des désagréments imposés à la troupe...

Et à ce point de vue, le séjour du bataillon 18 à Broc a certainement eu de bons résultats, et vous pouvez en être fiers.

Merci encore à vous, au conseil communal et à toute la population de Broc, dont le bataillon 18 gardera le meilleur souvenir.

Jean Kolly ressemblait à s'y méprendre au président Krüger. Sa barbe en collier et ses traits énergiques en avait fait un vrai sosie de l'oncle Paul...

Pour la Concordia. — Nul à Fribourg ne songe à marchander à la vaillante Concordia la reconnaissance qui lui est due pour son dévouement désintéressé...

entre 100 patrons, parmi lesquels 84 habitent le canton. Cinquante offres non satisfaites durant le mois précédent ont été reportées en octobre.

On voit par ces chiffres que le nombre des chômeurs a considérablement augmenté durant le mois d'octobre...

Les employeurs ont instamment priés de bien vouloir s'adresser à l'Office du travail, Avenue de Pérolles, 12, à Fribourg...

Bureau cantonal de placement pour femmes. — En octobre, 461 ordres ont été remis au bureau de placement pour femmes.

Offres d'emplois: 223, dont 150 provenant du canton de Fribourg. Cent trente-neuf offres non satisfaites durant le mois précédent ont été reportées en octobre.

Placements effectués: 90, dont 80 d'ouvrières stables et 10 d'ouvrières travaillant à la journée.

Etat civil de la ville de Fribourg. — Naissances: 3 novembre, Dougoud Camilla, fille de Louis, charpentier, rue de Villermoud...

Mariages: 4 novembre, Charlot, Arthur, de Villeneuve (France), valet de chambre à Ruz, né le 16 juin 1875...

Decès: 2 novembre, Rotzetter, née Vonlanthen, Elise, veuve de Jean-Joseph, ménagère, de Fribourg et Saint-Sylvestre, 65 ans...

BULLETIN METEOROLOGIQUE. — Technicum de Fribourg. Altitude 612m. Longitude Paris Est 4° 49' 18". Latitude Nord 46° 47' 18". Du 6 novembre 1908.

Table with 12 columns for weather data: Nov. 1-5, 6, 7-11, 12. Includes temperature, humidity, and wind data.

Température max. dans les 24 h.: 7°; Température min. dans les 24 h.: -5°; Eau tombée dans les 24 h.: - mm.

Direction: N.-E.; Force: léger; Etat du ciel: couvert; Extrait des observations du Bureau central de Zurich.

Température à 8 heures du matin, le 5 novembre: Paris 0°, Vienne 2°, Rome 11°, Hambourg 0°, Pétersbourg -6°, Stockholm -5°.

Conditions atmosphériques en Suisse, ce matin, 6 novembre, à 7 h.: En général couvert. Brouillard à Interlaken et Glaris. Très beau temps à Sierre, La Chaux-de-Fonds, Lucerne, Lugano et Saint-Moritz.

L'incident de Casablanca. — Paris, 6 novembre. On télégraphie de Berlin à l'Echo de Paris que tout danger de complication est considéré comme écarté.

Suivant une dépêche de Berlin au Petit Parisien, voici le texte de la formule proposée par le cabinet allemand et soumise à M. Cambon: 1. L'Allemagne et la France déplorent réciproquement l'incident de Casablanca...

Après quoi, l'affaire des déserteurs serait soumise à un tribunal arbitral qui aurait à connaître de la question de droit.

Les journaux anglais donnent généralement tort à l'Allemagne à propos de l'incident de Casablanca et font l'éloge de l'attitude du gouvernement français.

La censure allemande à Strasbourg. — Strasbourg, 6 novembre. Les informations de source française relatives à l'affaire des déserteurs de Casablanca ont été portées à la connaissance du public strasbourgeois par des affiches du Journal d'Alsace-Lorraine...

A la Chambre italienne. — Rome, 6 novembre. A l'occasion de la prochaine discussion, à la Chambre, sur les affaires d'Orient, de nombreux députés ont l'intention de signaler la situation critique de l'armée et de la marine italienne...

La Serbie et la Turquie se calment. — Belgrade, 6 novembre. A la suite des sérieuses représentations faites par le ministre d'Autriche-Hongrie et des avis amicaux donnés par les représentants des autres grandes puissances...

Les biens des Congrégations françaises. — Paris, 6 novembre. Sp. — Le procureur de la République vient d'adresser aux liquidateurs des Congrégations une circulaire les invitant à verser intégralement à la caisse des dépôts et consignations des sommes provenant des liquidations des Congrégations...

Tremblements de terre en Calabre. — Reggio de Calabre, 6 novembre. Des secousses de tremblement de terre ont été ressenties à Staletti, Caraffa, Brancalona et Fellaro. La population, en proie à la panique, campe en plein air; on ne signale pas de dégâts ni d'accidents de personne.

Catastrophe en mer: 200 noyés. — Amoy (Chine), 6 novembre. Un vapeur allant à T'oung-An avec six cents passagers a coulé. Il y a deux cents noyés.

Soite pétition de douze kilomètres. — Londres, 6 novembre. A la Chambre des Communes, un député unioniste a présenté une pétition revêtue de 750.000 signatures, demandant la nomination d'une commission chargée de l'étude de la question de l'inspection des convents.

Le typhus à Bruxelles. — Bruxelles, 6 novembre. Le typhus a éclaté dans le quartier de Molenbeek-Saint-Jean. La maladie aurait été provoquée par les eaux de la Senne et du canal. Jusqu'ici, on a constaté 20 cas.

Le typhus à Bruxelles. — Bruxelles, 6 novembre. Le typhus a éclaté dans le quartier de Molenbeek-Saint-Jean. La maladie aurait été provoquée par les eaux de la Senne et du canal. Jusqu'ici, on a constaté 20 cas.

Le typhus à Bruxelles. — Bruxelles, 6 novembre. Le typhus a éclaté dans le quartier de Molenbeek-Saint-Jean. La maladie aurait été provoquée par les eaux de la Senne et du canal. Jusqu'ici, on a constaté 20 cas.

Le typhus à Bruxelles. — Bruxelles, 6 novembre. Le typhus a éclaté dans le quartier de Molenbeek-Saint-Jean. La maladie aurait été provoquée par les eaux de la Senne et du canal. Jusqu'ici, on a constaté 20 cas.

et l'Etat dans les deux principautés de Hohenzollern-Hechingen et Sigmaringen à partir de leur incorporation au royaume de Prusse. L'historien y trouvera un tableau fidèle des luttes religieuses de l'époque...

Calendrier. — SAMEDI 7 NOVEMBRE. De l'Octave de Saint-Florent, évêque et confesseur. D. PEARCEZEL, gérant.

Les familles Schouvey et Passaplan, à Hauteville et Villarvillard ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte qu'ils viennent de faire en la personne de Monsieur Léopold SCHOUVEY...

Les familles Perrin remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie dans le deuil cruel qui vient de les frapper.

Delicieuse. — Les docteurs recommandent l'émulsion SCOTT à toute autre émulsion pour les enfants qui ne prospèrent pas parce que les docteurs recommandent l'émulsion SCOTT...



EMULSION SCOTT. — Recommandé par les Médecins dans tous les cas de Constitution habituelle ou occasionnelle de Digestion pénible ou de manque d'appétit.

CALIFIG. — LAXATIF d'une efficacité certaine. CALIFIG. — Recommandé par les Médecins dans tous les cas de Constipation habituelle ou occasionnelle de Digestion pénible ou de manque d'appétit.

Achetez vos Soieries directement chez le fabricant Guido Kellenberg BERNE 31, rue de l'Hôpital.

Adolf Grieder & Co, Zurich. Soieries en tous genres, dernières nouveautés. Envoi franco. Echantillons par retour du courrier. Catalogues de Histoires et Robes brodées.

MONTREUX
Eau minérale
ALCALINE

Indique dans les maladies de l'ESTOMAC, du FOIE, des REINS et de la VESSIE. — Pharmacies, Marchands d'Eaux Minérales.

AU PARADIS DES DAMES

Demain samedi et lundi, jour de foire, on débâtera une affaire extraordinaire de Tissus, pure laine, haute nouveauté, grande largeur, pour robes, façon tailleur, à des prix inconnus à ce jour. Un lot Etamine, largeur 110 et 130 cm., à 1 fr. le m. Fourrures, Bonneterie et beaucoup d'autres articles à très bas prix. H 4778 F 4420



D'une grande finesse et riche en éléments nutritifs, le chocolat au lait **TOBLER** est recommandable pour les enfants de préférence aux chocolats ordinaires ne contenant pas de lait.

Henri MAYER
FRIBOURG (Suisse)

Grands magasins en face de la gare.

Immense choix de **CALORIFÈRES** pour appartements, écoles, bureaux, magasins, ateliers, églises, vestibules, grandes salles, restaurants, etc. 4002

DEMANDEZ LE CATALOGUE ILLUSTRÉ.

Dimanche 8 novembre
DISTRIBUTION DE FRUITS DU MIDI avec Bonne Musique à la Pinte de la Poudrière près de la gare de Pensier. Invitation cordiale. CUENNET, tenancier.

Malles aux Meubles Succursale
Rue des Grandes Rames Route des Alpes

Grande Exposition permanente de chambres à coucher, de différents styles et de première qualité, se vendant à des prix très réduits, salles à manger, salons divers. Immense choix de lits complets, divans, canapés, fauteuils, chaises, armoires, chiffonniers, commodes, lavabos, toilettes, tables à coiffes, patentes, très pratiques, tables rondes et carrées, en noyer et sapin de toutes grandeurs.

Immense choix de glaces et tableaux, à des prix incroyables de bon marché.

Lambrequins brodés, au mètre, depuis fr. 4.80, très jolis, ainsi que dentelles brodées pour stores, dernière nouveauté.

On se charge comme toujours de toute fabrication et réparation de meubles, literie, rideaux, stores de tous genres désirables, en garantissant un travail soigné et prompt, à des prix très avantageux. H 3503 F 3555

J. SCHWAB, tapis., Fribourg.

AGENDA
DES
Agriculteurs Fribourgeois

RÉDIGÉ PAR
B. COLLAUD
1909

Prix : 1 fr 50

En vente à la Librairie catholique et à l'Imprimerie Saint-Paul
FRIBOURG

Vient de paraître :

AGENDA
DES
Agriculteurs Fribourgeois

RÉDIGÉ PAR
B. COLLAUD
1909

Prix : 1 fr 50

En vente à la Librairie catholique et à l'Imprimerie Saint-Paul
FRIBOURG

Pour cause de départ
excellent piano
du prix de 900 fr., serait cédé, après 3 mois d'usage, pour 625 fr.

Offres sous chiffres X 5880 L, à Hausenstein et Vogler, Fribourg. 4413-1743

On demande, dans une bonne famille du canton, une
JEUNE FILLE
pour faire tous les travaux d'un petit ménage soigné. S'adresser sous H 4770 F, à Hausenstein et Vogler, Fribourg. 4412-1775

Jeune homme de 16-18 ans, trouverait place pour tout de suite chez agriculteur du canton de Soleure. Occasion d'apprendre l'allemand, petit salaire et vie de famille assurée. S'adresser à Simon Niggli, agriculteur, Deitingen (Soleure). H 8350 Y 4418

A VENDRE
une briqueterie
en plein rapport, avec bons bâtiments et terrains Grandes facilités de paiement. S'adresser à M. J. Gervais, Avenue d'Ouchy, 17, Lausanne. H 3523 L 4417

VARICES
ULCÈRES-PHLEBITES
Plaies, jambes ouverts
GUÉRISON ASSURÉE

PAR LE
Thé antivariqueux 1fr. la boîte
AVEC LA 150
Pommade antivariqueuse 1.50 la pot.

Vente exclusive :
E. KORNHABER, droguiste diplômé
12, rue de la Tour-Maitress, GENÈVE
Dépôt à Fribourg : Pharmacie G. Lapp.

Café-restaurant
à louer tout de suite, près de Lausanne, situé près d'une fabrique. Les personnes connaissant la partie et ayant un petit avoir pour reprise des marchandises seront préférées. S'adresser par écrit, sous chiffres H 4772 F, Hausenstein et Vogler, Fribourg. 4415

Volontaire
On demande, pour tout de suite ou plus tard, une jeune fille émancipée des écoles, pour aider au ménage. Vie de famille assurée. Occasion d'apprendre la langue allemande. S'adresser à Mrs Felder-Schmidlin, Lucerne, Ruwyli (Lucerne). 4421

Pour faire
Panzer les Poultes
sans interruption
même par les plus grands
froids d'hiver,
prenez toujours la
POUDRE TURQUE OROSI
2500
cuits par an pour
10 poultes
Dépense insignifiante
Méthode certaine

— PRIX —
Paquet de Poudre Turque Orosi
de 1 kg. Fr. 2 — de 5 kg. Fr. 8
de 10 kg. Fr. 15 — de 20 kg. Fr. 28
de 50 kg. Fr. 65 — de 100 kg. Fr. 120

Écrire au
Laboratoire-Chimique OROSI
MERZISIO
(Côme)

A VENDRE OU A LOUER
jolie maison
de trois logements, avec jardin, au centre du village de Semvales; conviendrait pour médecin ou pour un commerce. Conditions avantageuses. S'adresser à M. Beck-Corboz, à Sursee (Lucerne).

ON DEMANDE
une jeune fille honnête et sérieuse, pour les travaux d'un petit ménage. Bon gage. Occasion d'apprendre l'allemand. S'adresser à Mrs Well-Walsh, magasin de tissus, Hirsberg, près Berthoud.

IMPURETÉS
du sang, boutons, dartres, etc. disparaissent par une cure de
SIROP
de bron de noix ferrugineux
GOLLIEZ
(Marque : 2 Palmiers.)
En vente dans toutes les pharmacies en flacons de 3 fr. et 5 fr. 50
Dépôt général :
Pharm. GOLLIEZ, Morat.

VIN rouge de Côtev, 1 L. fr. l'hectolitre. Ecobantillons gratuits. 3832
F. FLAUBERT, viticulteur, Vergéze (Gard).

Services de table
en argent massif et fortement argentés
sont des cadeaux bienvenus et utiles pour cadeaux de noces & de fêtes. — Demandez le catalogue gratis 1200 illustrations d'après photographies. H 5890 Lz 91

K. Leich-Mayer & Co, Lucerne
11, près de la Cathédrale

CRÈMERIE DES ALPES
N° 24, rue de Lausanne et Route des Alpes

Déjeuner dès 7 h.
CAFÉ — THÉ — CHOCOLAT
Pâtisseries. Rafraîchissements. Glaces.
Potages, œufs, sandwiches, viandes froides.
LÉGOMES CHAUDS SUR DEMANDE
Vins. — Liqueurs fines. — Bière de Beauregard.

Cartes d'abonnement à prix réduit.
H 1942 F 4282-1717
C. NEUMANN-FÉDERER.

KREBS-GYGAX, Schaffhouse
Meilleur hectographe MASSE ENCRE
Prospectus gratuits.

Gros **THÉS** Détail
Importation directe.
Mélange de Congou.
Mélange de Souchong.
Mélange russe.
Thé de famille.
Extra five O'clock, en paquets d'origine de 50 et 100 grammes. H 4603 F 4297

EIGENMANN, CHATTON & Co
ancien magasin KAESER
rue du Tilleul
Téléphone. On porte à domicile.

H 7556 Y 4182
WETLI & Co
Ameublements
1, rue des Gentilhommes, 1
BERNE
Trouseaux complets, fantaisies, tapiserie, décors et portières, boiseries riches.
Demandez-nous esquisses et devis.

Lingerie fine
On demande ouvrières lingères très capables (ou pouvant se charger de confectionner, d'après modèles, lingerie de luxe à la main. S'adresser (avec références sur Fribourg), à Jean Egger, à Auz-Dépis de Fes Territet (Vaud). 4318

Peaux et articles de
FOURRURES
de propre fabrication, en tous genres et à tout prix. Réparations calculées au prix le plus modique. Tailleuses et tailleuses. H 7353 Y 3907
Rabais extra.

W. & E. REGLI
Rue St-Christophe, 4,
BERNE
Articles d'automobiles.

Capulmouss Russes
forme élégante
qualité supérieure

Boucherie CANTIN
Grand Rue, 61
vendra dès ce jour bœuf, bonne qualité, à 70 cent. le demi-kilo. Veau à 70 cent. et 80 le demi-kilo. Mouton, 1 fr. et 1 fr. 10 le demi-kilo.
Tous les mercredis se trouvera sur le Marché des Places. Se recommander. 74
Téléphone.

ON DEMANDE
dans un commerce de rendement prouvé de la ville
un associé
pouvant visiter la clientèle éventuellement, ou vendrait le commerce. 4364
Offres sous H 4718 P, à Hausenstein et Vogler, Fribourg.

"ADIEU"
Le corréide «ADIEU» est le meilleur et le plus pratique des remèdes employés pour faire disparaître radicalement les cors aux pieds, durillons, etc. 4212-1692
En vente à la pharmacie-droguerie LAPP, à Fribourg.

A LOUER
dès le 25 octobre, aux Daillettes (à 10 minutes de la gare), un bel appartement très confortable, de 4 chambres et cuisine avec jardin potager et d'agrément. 3741
S'adresser à H. Hogg-Monn, entrepreneur, Fribourg.

Lots
de 50,000, 15,000, 5000 francs, de loteries pour l'église incendie de Planfayon et le Casino de Fribourg.
Envoi des billets à 1 fr. contre remboursement, par le Bureau d'expédition, rue de Lausanne N° 1 à Fribourg. 4373-1752 94
Tirage Planfayon
22 deembre.

PENSION
Villa Bella
Avenue de Pérolles, rue Gellier
bonne pension avec ou sans chambre. Chauffage central, jardin. Prix modéré. 4234

SIROP PECTORAL
contre la coqueluche
spécialement composé pour les enfants, excellent préservatif du terrible croup ou diphtérie. En flacons de 1 fr. 50 et 3 fr. Pharmacie-drog. G. Lapp, Fribourg.

Bonne tourbe
Guter Torf
par Fuder (par char)
22 fr. franco, Fribourg.
J.-H. Pfeiffer, Galm.

Avant d'acheter un instrument, demandez le catalogue des
PIANOS
Schmidt-Flohr
BERNE
Instruments de 1^{re} qualité
Solidité sans égale
Sonorité admirable
PRIX MODÉRÉS

La plus ancienne fabrique de pianos en Suisse, fondée en 1830. 3911

Tapis de table

Couvertures
de **divan**
Très grand choix du plus simple au plus beau genre.

Envoi à choix sur demande franco.
Maison de Tapis
Meyer-Müller & Co
S. A.
BERNE
10, Place Bubenberg, 10

Filature de laine
de **PAYERNE**
Fabrique de draps et milaines en tous genres
Fabrication à façon
Se rend tous les jours de marchés et foires :
Fribourg : rue des Epouses.
Morat : rue de la Poste.
Romont : maison Ph. Clemen.
Se recommande. 3405-1340
J. Glingens.

A VENDRE
faute d'emploi, un bon cheval demi-rang, bai rouge, 8 ans, sage, trotteur, allant très bien partout.
Pour voir et essayer, s'adresser à M. Plancherol, receveur, à Boudrier. 4381

Alphonse MAYER
rue du Tilleul, 149

Fils de cuivre électrolyt. pour lignes aériennes, livrés depuis 20 ans très avantageusement par H 3396 Z 2438
Adolphe Diener, Zurich I Rep. des treillis de cuivre des plus importantes.



Grand choix d'ustensiles de cuisine.
E. WASSMER, Fribourg

MISES D'IMMEUBLES
Lundi 16 novembre, dès 2 h de l'après-midi, M. P. Meisner, à Yverdon, exposera en vente, aux enchères publiques, à l'hôtel du Port, en dite ville, sa belle
propriété de Saint-Georges, à Yverdon comprenant maison de maîtres, maison pour pensionnat, bâtiments de ferme et 60 posses d'excellent terrain. Beaux terrains à bâtir, gravière. Eventuellement, bons matériaux de construction à vendre.
Si le bloc des immeubles ne trouve pas amateur, il sera immédiatement procédé à la vente au détail, suivant parcellement établi, qui pourra d'ailleurs être modifié sur demande.
Plan et conditions de vente sont déposés en l'étude des notaires Paschoud & Pilloud, à Yverdon, et aubureau des régisseurs Jayet et de Mestral, à Giez. H 20528 L 4408

Combustibles
Houilles et cokes
Anthracites, briquettes
Charbon de bois
E. PILLOUD & Co, Fribourg
Avenue de la Gare, 10
Bois de chauffage
Sapin et hêtre
Coupé ou non coupé, fagots

BANQUE SUISSE
pour le Commerce étranger
Capital, 5,000,000 entièrement versé.
Réserves, 405,000.

SUCCESSALE DE FRIBOURG
Ordres de Bourse comptant et terme
Escompte des effets de commerce 3 1/2 sur la Suisse et le taux officiel pour les pays correspondants.
Dépôt en compte courant, à vue : 3 %
Dépôt à terme : 4 %
Carnets d'épargne : 4 % plus une participation dans les bénéfices.

Les dépôts sont reçus en monnaie suisse ou étrangère.
Les versements peuvent être effectués pour notre compte :
En Italie, dans les succursales et au siège de la **Banco di Roma** ;
En Allemagne, à la **Deutsche Bank** ;
En France, à Paris, chez **MM. Henrotte & Muller**, et **Banco di Roma** ;
En Russie : **Banque de commerce privée de Saint-Petersbourg.**

VICHY
Se méfier des substitutions et BIEN DESIGNER LA SOURCE.

VICHY CÉLESTINS Affections des Reins et de la Vessie, Estomac.
VICHY GRANDE GRILLE Maladies du Foie et de l'Appareil biliaire.
VICHY HOPITAL Affections des Voies digestives, Estomac, Intestins.

GRAND CHOIX
Fourneaux portatifs.
Fourneaux inextinguibles.
Fourneaux en tôle.
Henri KOLLY, potier-fumiste
Rue d'Or, 101, FRIBOURG

Château-d'Éx La Saldanelle. Régimes pour malades ; alimentation hygiénique, fortifiante pour convalescents.